

Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Montréal

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-630-1-1
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc.)
TYPE	Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)
CRÉDITS	103 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	25.42

-  Admission à l'automne
-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps plein
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement Honor
-  Cheminement international
-  Agréé par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières
-  Cheminement clinique
-  Aussi offert au campus de l'UdeM à Laval

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Information-Sciences infirmières
information@scinf.umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

- L'être humain et la santé se situent au cœur de vos choix professionnels?
- Vous avez un penchant pour les sciences et pour les relations humaines?
- Vous tenez à faire une différence dans la vie des gens?
- Vous voulez accompagner et soigner des personnes qui vivent des situations difficiles?

Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, alors les sciences infirmières pourraient répondre à vos aspirations.

Le Baccalauréat en formation initiale de la Faculté des sciences infirmières vise à former des infirmiers cliniciens capables d'intervenir en exerçant un jugement clinique éclairé, par l'entremise :

- De l'utilisation de diverses technologies de l'information et de la communication dans les activités pédagogiques d'apprentissage,
- De nouveaux laboratoires de simulation haut réalisme bénéficiant des dernières technologies et accessibles dès le premier trimestre du programme,
- Des approches pédagogiques innovantes et variées, avec certains contenus en ligne,
- Des milieux de stage diversifiés dès le premier trimestre,
- D'un apprentissage en petits groupes à partir d'un large éventail de situations cliniques.

La possibilité pour les étudiants de choisir, en fin de programme, l'un des cheminements (orientations) suivants :

- **Cheminement clinique:** cheminement régulier qui conduit à l'exercice de la profession infirmière,
- **Cheminement international:** Un cours et un stage qui permettent à l'étudiant d'inclure une perspective internationale à sa formation,
- **Cheminement honor:** ensemble de cours et un practicum de recherche qui incitent à l'excellence et facilitent l'accès aux cycles supérieurs. Il totalise au moins 12 crédits d'un programme de grade.

C'est aussi un programme renouvelé pour l'automne 2020 qui met l'accent sur :

- Un horaire plus stable qui permet une meilleure conciliation des études avec la vie personnelle et le travail,
- Une proximité accrue avec les professeurs par un apprentissage en petits groupes et un accompagnement étroit sur le plan pédagogique,
- Une vie facultaire dynamique et un fort sentiment d'appartenance.

Si vous êtes titulaire d'un DEC en soins infirmiers, vous devez déposer un dossier de candidature au programme de baccalauréat – formation intégrée DEC-BAC.

Objectifs

L'objectif premier du programme de baccalauréat en sciences infirmières est de former des infirmiers cliniciens généralistes capables de concevoir et de dispenser des soins dans divers milieux de pratiques. Il vise une formation universitaire générale en proposant aux étudiants d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes professionnelles et des habiletés intellectuelles et cliniques. Il repose sur une approche pédagogique par compétences qui permet à l'étudiant d'intégrer à la pratique les grands concepts théoriques et les connaissances issues de la recherche. Le programme de baccalauréat offre aussi la possibilité aux étudiants de poursuivre leurs études aux programmes de maîtrise et de doctorat.

Forces

- Des milieux de stage nombreux et diversifiés, avec plus de 150 milieux de soins au Québec et à l'international
- Une équipe de professeurs reconnus sur la scène internationale, passionnés et soucieux de la réussite de leurs étudiants
- Des situations d'apprentissage authentiques et interactives avec des activités de simulation clinique haut réalisme, à la fine pointe de la technologie
- Une vie étudiante riche et dynamique et un milieu d'apprentissage stimulant qui place l'expérience étudiante au cœur des priorités
- L'accès au réseau clinique partenaire de la Faculté, à une communauté universitaire riche et à un réseau de diplômés qui offre de nombreuses opportunités
- La possibilité de poursuivre un programme de 2^e et 3^e cycle à la Faculté
- La plus importante Faculté de sciences infirmières dans le monde de la francophonie
- Une Faculté qui répond aux plus hauts niveaux d'exigences avec de nombreux agréments et qui est reconnue au Québec, au Canada et à l'international pour l'excellence de ses programmes

Perspectives d'avenir

Dans la réalité d'aujourd'hui, le rôle de l'infirmier comporte plusieurs facettes. Il ouvre donc à de multiples possibilités de carrière.

En choisissant les sciences infirmières, vous opterez pour une profession stimulante et dynamique, une profession riche en responsabilités, en opportunités et en flexibilité. Des connaissances en biologie humaine, en physiopathologie, en pharmacologie, en psychologie, en sociologie, en éthique et en gestion vous permettront d'exercer vos compétences de soignant, de coordonnateur de l'équipe de soins infirmiers, de membre de l'équipe interdisciplinaire, de conseiller en santé et de leader au sein de votre communauté.

Selon vos goûts et vos intérêts, vous exercerez votre profession dans des domaines aussi variés que les soins critiques, les soins dans la communauté, la santé mentale, les soins aux personnes âgées ou la périnatalité. Votre carrière s'épanouira dans les soins directs, la recherche, l'enseignement ou l'administration. Tout au long de votre carrière, vous serez une personne autonome et responsable, une personne qui pense et qui agit.

Les perspectives d'emploi en sciences infirmières sont excellentes?! Un baccalauréat en sciences infirmières donne accès à des postes de cliniciennes et cliniciens qui participent aux projets cliniques et à la formation de la relève.

À la suite de l'obtention du baccalauréat, une possibilité d'accéder à de nouvelles opportunités de carrière en tant qu'enseignant, gestionnaire, infirmier praticien ou chercheur, en intégrant par la suite un programme de 2^e cycle ou de 3^e cycle à la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
 - DEC en soins préhospitaliers d'urgence (181.A0)
 - DEC en techniques de laboratoire - biotechnologies (210.AA)
 - DEC en techniques d'inhalothérapie (141.A0)
 - DEC en technologie de médecine nucléaire (142.F0 ou 142.B0)
 - DEC en technologie de radio-oncologie (142.C0)
 - DEC techniques de physiothérapie (144.A0)
 - DEC techniques de santé animale (145.A0)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et 201
 - Mathématiques (103 et 203) ou 337
 - Physique, 2 cours parmi 101, 201 et 301

et

- **satisfaire aux conditions suivantes :**

- avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits:
 - Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
 - Chimie 101 ou 201 (CHM 1963 à l'UdeM)
 - Mathématiques 103 (MAT 1903 à l'UdeM) ou 337 (STT 1903 à l'UdeM)
- à la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
- à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Statistiques d'admission au programme

COLLÉGIENS (QUÉBEC)

DEMANDES	464
OFFRES	328
PLACES	86
COTE R	25,419

AUTRES CANDIDATURES

DEMANDES	495
OFFRES	136
PLACES	94

La cote R est celle du dernier candidat admis en date du 31 juillet 2021 et est donnée à titre indicatif. Le fait d'avoir une cote égale à celle du dernier admis de l'année précédente ne garantit pas l'admission l'année suivante.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24,500.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.
 - L'excellence du dossier et, s'il y a lieu, l'entrevue constituent les critères de sélection.

Remarques

- Le programme de baccalauréat en sciences infirmières comprend un stage en milieu hospitalier dès le premier trimestre de scolarité. La Faculté juge essentiel que tout candidat au programme maîtrise le vocabulaire français des sciences fondamentales et ait une connaissance suffisante de la culture et des pratiques propres aux milieux québécois de la santé. En conséquence, la Faculté se réserve le droit d'imposer la réussite d'une formation préparatoire à tout candidat qui au jugement de la Faculté ne satisfait pas à ces exigences.
- Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves de français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle.**
- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit se conformer aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et être inscrit au Registre des étudiants de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Les formulaires requis sont disponibles au secrétariat de la Faculté.
- Même si le programme est offert de jour, il peut arriver que certaines activités d'apprentissage aient lieu en soirée.

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Il est possible que certaines activités d'apprentissage aient lieu au nouveau centre de simulation haut réalisme au Campus de Laval, équipé des dernières technologies.

Chemins d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Administration des services de santé	Maîtrise	45 crédits	2-770-1-1	Jour
Sciences infirmières	Maîtrise	45 crédits	2-630-1-1	Jour
Sciences infirmières - Développement des pratiques infirmières	Microprogramme de 2 ^e cycle	15 crédits	2-630-6-4	Jour
Sciences infirmières - Leadership et gestion des services infirmiers	Microprogramme de 2 ^e cycle	15 crédits	2-630-6-3	Jour
Sciences infirmières - Pratique avancée	Maîtrise	45 crédits	2-630-1-4	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022** (à compter du 15 août 2021)

- Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2022** ?
- Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2022** ?
- Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2022** ?

Structure du programme (1-630-1-1)

Version 03 (A17)

Le baccalauréat comprend un tronc commun (segment 01), et 3 orientations :

- l'orientation Clinique comportant 103 crédits
- l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits
- l'orientation Cheminement Honor comportant 104 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A - Cours de la première année

Obligatoire - 35 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S	SOI 1713	Initiation à la pratique infirmière	3.0
SOI 1604A	Discipline infirmière et santé 1	4.0J	SOI 1804	Initiation aux sciences infirmières	4.0J
SOI 1613	Évaluation infirmière et santé 1	3.0J	SOI 1813	Évaluation infirmière et santé 2	3.0J S
SOI 1626	Expériences relatives à la chirurgie	6.0J S	SOI 1903	Expériences de santé en médecine 2	3.0J
SOI 1704	Pratique infirmière en chirurgie	4.0	SOI 1904	Expériences de santé en médecine 1	4.0J

Bloc 01B - Cours de la deuxième année

Obligatoire - 34 crédits.

Certains cours se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J	SOI 2713	Pratique infirmière en santé mentale	3.0J S
SOI 2605	Expériences en santé mentale	5.0J	SOI 2763	Pratique infirmière en santé populationnelle	3.0J
SOI 2623A	Expériences de santé en 1re ligne 1	3.0J S	SOI 2775	Pratique infirmière en 1re ligne	5.0J S
SOI 2623B	Expériences de santé en 1re ligne 2	3.0J S	SOI 2822	Leadership et profession infirmière 1	2.0J
SOI 2624	Expériences de santé des communautés	4.0J	SOI 2905	Expériences de santé en périnatalité	5.0J S

Bloc 01C - Cours de la troisième année

Obligatoire - 23 cr.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J	SOI 3614	Expériences de fin de vie	4.0J
SOI 3604A	Expériences de soins critiques 1	4.0J S	SOI 3704	Pratique infirmière soins critiques	4.0J
SOI 3604B	Expériences de soins critiques 2	4.0J S	SOI 3812	Leadership et profession infirmière 2	2.0J
SOI 3612	Expériences de santé et vieillissement	2.0J	SOI 3822	Leadership et profession infirmière 3	2.0J

SEGMENT 80 PROPRE À L'ORIENTATION CLINIQUE

Tous les cours sont obligatoires.

Bloc 80A

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3505	Projet d'intervention infirmière	5.0J
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0J

SEGMENT 81 PROPRE À L'ORIENTATION CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Tous les cours sont obligatoires.

Bloc 81A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3516	Projet international d'intervention infirmière	6.0J
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0J

SEGMENT 82 PROPRE À L'ORIENTATION CHEMINEMENT HONOR

Tous les cours sont obligatoires.

Bloc 82A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 4706	Practicum de recherche	6.0
SOI 6102	Recherche et pratique en sciences infirmières	3.0J
SOI 6177	Gestion de projets dans une perspective infirmière	3.0J

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Biochimie et médecine moléculaire	Baccalauréat	90 crédits	1-465-1-1	Jour
Ergothérapie	Baccalauréat	90 crédits	1-740-1-1	Jour
Médecine	Année préparatoire - santé	40 crédits	1-450-4-0	Jour
Pharmacie	Doctorat de 1 ^{er} cycle	164 crédits	1-675-1-1	Jour
Sciences infirmières - Formation initiale - Campus Laval	Baccalauréat	103 crédits	1-630-1-8	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à des cours totalisant 35 crédits en 1^{re} année, 34 en 2^e année et 34 ou 35 crédits en 3^e année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant s'inscrit aux cours en suivant le cheminement suivant :

- 1^{re} année : cours du bloc 01A
- 2^e année : cours du bloc 01B
- 3^e année : cours du bloc 01C

L'inscription au segment 80A, au segment 81A ou au segment 82A se fait au dernier trimestre de la 3^e année.

Les cours *Expériences* et *Pratique de soins* visant l'atteinte de compétences dans chacun des domaines de la pratique infirmière doivent être suivis de façon concomitante, selon l'horaire défini par la Faculté.

N.B. : Certains cours suivis au trimestre d'hiver se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

Cheminement Honor

Pour s'inscrire au cheminement Honor, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,8 et avoir reçu l'approbation du comité des études supérieures.

Cheminement international

Pour s'inscrire au cheminement international, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats au cheminement international.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

Maîtrise du français écrit

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans l'année suivant son inscription au programme;
- l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans l'année suivant son inscription au programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion des cours de «pratique de soins» (stages), à chaque année conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté. Ils sont également évalués dans d'autres cours conformément aux modalités d'évaluation inscrites au plan de cours.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme.

Art. 12.1 Réussite ou échec à un cours

L'évaluation des stages à la FSI comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités. La réussite aux différentes modalités d'évaluation est obligatoire à la réussite du stage. Toutes les modalités d'évaluation des stages le seront selon le système littéral en vigueur à la FSI.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise. L'étudiant qui échoue un cours de *Pratique de soins* doit le reprendre dès qu'il sera offert.

Art. 13.4c Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

- L'évaluation des stages à la FSI comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités. Si l'échec à un cours de *Pratique de soins* est encouru en raison d'un échec à la modalité *Évaluation en stage*, la modalité de reprise retenue est la reprise du cours de *Pratique de soins* dès qu'il est offert ainsi que le cours théorique *Expériences* concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.
- Si l'échec à un cours de *Pratique de soins* est encouru en raison d'un échec à une ou à des modalités autres que l'évaluation en stage, la modalité de reprise retenue sera un travail de reprise. Advenant le cas où l'étudiant échoue cette modalité de reprise, il devra reprendre le cours de *Pratique de soins* dès qu'il sera offert ainsi que le cours théorique *Expériences* concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

Art. 14.3 Probation

L'étudiant dont la moyenne annuelle est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à deux cours ou plus dans la même année est mis en probation.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès sciences (B. Sc.).